

Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

REF : DOT/SDT/DRA/RU/ /2025

Annaba le, 10/03/2025

**A Mr : REGAINIA AMARA
Cité 12 logts Dréan El Tarf.**

OBJET : Mise en demeure N° 01 Pour Retard Exécution des Travaux.

Projet : Travaux cable FO pour Modernisation 23_min_sarouel

Bon de commande N° : 141 du 10/02/2025, ODS N° : 145/2025 du 10/02/2025

Dans le cadre de la réalisation du projet cité en objet, qui vous été confié dans le cadre du contrat d'adhésion à commande référencé : 21/AT/DOT23/SDFS/DAL/SM/2024 du 07/03/24, il a été constaté que les travaux ne sont pas encore achevés et ce malgré l'écoulement du délai contractuel.

A cet effet, je vous mets en demeure pour la première fois afin d'achever les travaux et le renforcement du chantier en moyens humains et matériels pour palier le retard enregistré.

Un délai de 02 jours vous ai accordés afin de remédier à l'ensemble des défaillances constatées et honorer vos obligations contractuelles, faute de quoi je me verrai dans l'obligation de procéder à la résiliation de votre contrat et l'inscription sur la liste noire d'Algérie Télécom des entreprises défaillantes.

Directeur Opérationnel Annaba

Par Interim

Signé:

AMROUN Jied

